

# CABINETS DENTAIRES ÉCORESPONSABLES : UNE DÉMARCHE COLLECTIVE PORTÉE PAR LES URPS

Paris, le 6 janvier 2026

Face aux enjeux écologiques et sanitaires, les URPS Chirurgiens-Dentistes IDF, AURA, PACA et HDF lancent la démarche « **Cabinet écoresponsable** », accompagné d'un [site internet dédié](#) et d'un [guide pratique « Déchets au cabinet dentaire : Moins & Mieux »](#), afin de soutenir les cabinets libéraux dans une démarche intégrée conciliant qualité et sécurité des soins, prévention et réduction de l'impact environnemental.

## UNE MATINÉE DE RENCONTRES POUR CO-CONSTRUIRE LES BASES D'UNE FEUILLE DE ROUTE COLLECTIVE

Le 26 Novembre 2025, une [matinée de rencontres interURPS](#) a réuni chirurgiens-dentistes libéraux, élus URPS, universitaires, institutions, experts de l'hygiène et de la qualité des soins, assistantes dentaires et acteurs de la santé environnementale.

Ces échanges ont permis de partager un état des lieux des pratiques, d'identifier les freins et leviers rencontrés sur le terrain et de souligner la nécessité de dépasser une approche strictement biomédicale et curative pour adopter une **approche systémique** et **intégrée** de la santé, prenant en compte les déterminants environnementaux, sanitaires et sociaux.

Les discussions ont mis en évidence que la transition écologique des cabinets dentaires ne peut reposer sur des initiatives isolées, mais nécessite une **évolution des recommandations professionnelles**, un **accompagnement adapté aux soins primaires** et une **mobilisation coordonnée des parties prenantes**.

### Intervenants

- Dr Laurence Pereira – Secrétaire générale URPS CD IDF, référente programme Cabinet écoresponsable
- Clara Mourgues – Cheffe de projet Planification écologique, Ministère chargé de la Santé
- Claire Traon – Directrice de mission Transition écologique et santé environnementale, Assurance Maladie
- Dr Xavier Bondil – Membre de l'association Culture Santé, chirurgien-dentiste
- Dr Alice Baras – Professionnelle de santé engagée dans la santé durable, chirurgienne-dentiste
- Dr Emmanuelle Joseph – Praticienne hospitalière, prévention du risque infectieux, SF2H



## DES OUTILS CONCRETS POUR ACCOMPAGNER LES CABINETS LIBÉRAUX

Dans cette dynamique, l'interURPS a développé des **outils** spécifiquement conçus pour répondre aux besoins et contraintes des cabinets dentaires libéraux :

- Le **site internet interactif « Cabinet écoresponsable »**, pensé comme une plateforme évolutive de ressources, d'informations et de partage, permettant aux professionnels de s'approprier progressivement une démarche intégrée qualité-sécurité-environnement



- Le **guide pratique « Déchets au cabinet dentaire : Moins & Mieux ! Pour une gestion responsable et intégrée des déchets »**, élaboré en collaboration avec le CPIAS Île-de-France, proposant des repères clairs, opérationnels et adaptés à la pratique quotidienne.



Ces outils visent à faciliter l'intégration de mesures participant à la maîtrise de l'impact environnemental des soins tout en garantissant la qualité et la sécurité des prises en charge. Ils ont par ailleurs fait l'objet d'une présentation détaillée lors d'un webinaire dont le replay est disponible [ici](#).



## QUALITÉ DES SOINS, PRÉVENTION ET GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Les travaux présentés lors de la matinée ont souligné l'existence d'écart de pratiques, parfois marqués par de la surqualité génératrice d'impacts environnementaux évitables, parfois par des situations de sous-qualité ne respectant pas les recommandations en vigueur.

Ils mettent en lumière la nécessité de **recommandations intégrées**, fondées sur une évaluation des risques régulièrement actualisée, prenant en compte les risques infectieux, chimiques et environnementaux, et adaptées au contexte spécifique des cabinets libéraux.

## OUVRIR UN ESPACE DE CO-CONSTRUCTION

La table ronde a souligné que l'intégration des enjeux écologiques et sanitaires dans les pratiques de soins ne peut reposer sur des initiatives individuelles isolées. Elle nécessite une **démarche collective, structurée et progressive**, fondée sur le partage des savoirs scientifiques, des expertises institutionnelles et des retours d'expérience de terrain.

Les échanges ont mis en évidence l'intérêt d'un travail collaboratif associant l'ensemble des parties prenantes afin de faire évoluer les pratiques professionnelles sur la base des données disponibles, d'une évaluation régulièrement actualisée des risques et d'une approche systémique de la santé.

## UNE MOBILISATION COLLECTIVE POUR UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGÉE

Dans cette perspective, le projet interURPS « Cabinet écoresponsable » se veut un espace ouvert de réflexion et d'action. Les URPS invitent les chirurgiens-dentistes, les institutions, les acteurs de la qualité et de la prévention, ainsi que l'ensemble des partenaires concernés, à rejoindre cette démarche de coconstruction afin de contribuer à l'élaboration d'une feuille de route partagée, au service d'une offre de soins de qualité, durable et équitable.

